

La crise politique thaïlandaise

Eugénie Mérieau

Chargée de cours à Sciences Po Paris et doctorante à l’Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco)

Le 22 mai 2014, le général Prayuth Chan-ocha renversait par un coup d’État militaire le gouvernement de la Première ministre Yingluck Shinawatra, élue en 2011. Huit ans auparavant, le 19 septembre 2006, le général Sonthi Boonyaratglin avait renversé le gouvernement du frère aîné de Yingluck, Thaksin Shinawatra, élu en 2001 puis réélu triomphalement en 2005. Ces deux coups d’État successifs s’inscrivent dans une même logique "préemptive" liée à l'imminence de la succession monarchique.

Ils furent tous deux le produit de l'incertitude d'une partie des élites quant à la préservation de leur hégémonie après la mort du roi Bhumipol Adulyadej, ou Rama IX (né en 1927, il est devenu monarque en 1946), dans un contexte de transition démocratique. L'objectif des deux coups d’État fut ainsi de protéger le *statu quo* cinquantenaire d'un régime militaro-bureaucratique articulé autour de la figure du roi, contre la menace incarnée par la montée en puissance du mouvement dit des « Chemises rouges », soutenant les Shinawatra.

Dans cette perspective, les auteurs des deux coups d’État déployèrent trois types d’opérations : d’abord, il s’agissait de « déthaksoniser la Thaïlande », notamment en écartant du pouvoir les proches de Thaksin ; sur le plan des institutions, il fallait préparer la succession monarchique (vénétré par l’essentiel de la population, le roi vieillissant est souffrant depuis plusieurs années) en institutionnalisant le noyau militaro-bureaucratique ainsi que ses mécanismes de résilience ; enfin, sur le plan symbolique, l’objectif était d’empêcher la remise en cause des mythes fondateurs du régime.

La crise politique thaïlandaise est le produit de trois crises autonomes mais néanmoins liées entre elles par une commune remise en question du rôle central de la monarchie dans le système politique. Ces trois crises, entrées en résonance sous l’effet de l’imminence de la succession monarchique, se cristallisent sur la personne du roi actuel. La crise interroge la capacité du régime militaro-bureaucratique à survivre à la mort du monarque.

À cet égard, il convient tout d’abord d’examiner le rapport entre institutionnalisation et personnalisation des *modus operandi* du pouvoir en Thaïlande. Deux grilles de lecture principales nous sont fournies par les anthropologues. Bien qu’elles aient été formulées à des époques différentes et pour décrire des réalités différentes, elles constituent un point de départ utile pour comprendre la Thaïlande contemporaine. L’analyse en termes de structures, proposée par Fred Riggs en 1966, décrit la Thaïlande comme un système politique bureaucratique (*bureaucratic polity*), au sein duquel la bureaucratie exerce une telle contrainte sur le jeu politique que les élites politiques sont marginalisées¹. L’analyse en termes de réseau, proposée par Duncan Mc Cargo en 2005, décrit l’exercice du pouvoir en Thaïlande comme un jeu informel

¹ F. W. Riggs, *Thailand: The Modernization of a Bureaucratic Polity*, Honolulu, East-West Center, 1966.

de relations interpersonnelles articulées autour de la personne du roi : le réseau monarchique (*network monarchy*)². Ainsi, de notre adhésion à la théorie fonctionnaliste ou constructiviste, de l'institutionnalisation ou de la personnalisation du pouvoir en Thaïlande, dépendra notre lecture de la crise actuelle.

Dans un premier temps, il s'agit d'une crise sociale et politique assez caractéristique d'une transition démocratique, qui s'explique par la recomposition des classes paysannes et leur entrée dans l'économie de marché, l'urbanisation et l'expansion des classes moyennes, l'émergence de revendications sociales et politiques, et une bipolarisation entre tenants de la tradition et réformistes.

Dans un second temps, il existe un conflit entre les élites au sujet de la succession monarchique. Le prince héritier est contesté par la majorité de la population et des élites, qui souhaiteraient soit une régence soit la marginalisation de ce dernier au profit d'un autre membre de la famille royale.

Enfin, il s'agit d'une crise de recomposition identitaire. Les Thaïlandais s'interrogent sur le concept de *thainess* (*khwampenthalai*), mythe national justifiant une « démocratie à la thaïlandaise » fondée sur la figure paternaliste du roi. À cette contestation répondent les crispations identitaires d'une partie de l'establishment conservateur. L'idéologie « Nation, Religion et Monarchie » est remise en cause dans ses trois piliers, ce qui menace le socle même de l'État thaïlandais.

1. Une crise sociale et politique

1.1. Une transition démocratique avortée

L'histoire moderne de la Thaïlande est une succession de dictatures militaires. Connue sous le nom de « cercle vicieux (*wong chon oobat*) de la politique thaïlandaise »³, l'enchaînement de coups d'État, de nouvelles Constitutions, d'élections, puis de nouveaux coups d'État serait une fatalité pour la Thaïlande moderne.

Néanmoins, après le coup d'État militaire de 1991, les classes moyennes de Bangkok s'étaient mobilisées pour chasser le général Suchinda Kraprayoon du pouvoir. Après quelques jours de manifestations et une intervention royale⁴, Suchinda avait démissionné, marquant ce qui apparaissait alors comme le départ définitif des militaires de la scène politique. La classe moyenne avait prouvé son antimilitarisme et avait donné un grand élan à l'idée de « réforme politique » (*patirup kan mueang*) : le processus de transition démocratique semblait engagé. Ce processus correspondait aux canons de la « théorie de la modernisation » selon

² D. Mc Cargo, "Network Monarchy and Legitimacy Crisis", *The Pacific Review*, vol. 18, n° 4, décembre 2005, p. 499-519.

³ Chai-anan Samudavanija, *The Thai Young Turks*, Singapore, Institute of Southeast Asian Studies (Iseas), 1982, p. 1.

⁴ Le 20 mai 1992, après trois jours de manifestations à Bangkok, le roi convoqua le Premier ministre contesté, Suchinda Kraprayoon, ainsi que le chef des manifestants, Chamlong Srimuang, leur demandant de mettre fin à leur confrontation. Suchinda accorda une amnistie aux manifestants et démissionna le 24 mai 1992. L'intervention fut télévisée, et reste à ce jour l'un des moments clé de la construction du prestige royal. Cet événement renforça l'image du roi comme arbitre suprême de la nation et « gardien de la démocratie ».

laquelle il existe une séquence de changements structurels associant par des liens de cause à effet le développement économique à l'urbanisation et à une démocratisation portée par l'expansion des classes moyennes.

Les Thaïlandais s'étaient alors passionnés pour la rédaction d'une nouvelle Constitution, démocratique et libérale, finalement adoptée en 1997. Sous cette nouvelle Constitution, Thaksin Shinawatra, ancien officier de police devenu milliardaire et magnat des télécommunications, fut élu en 2001 sur un programme politique dual répondant à la fois aux attentes de la population rurale (accès à la santé, à l'éducation) et à celles des milieux d'affaires (libéralisation du secteur financier). La Constitution de 1997 et l'élection de Thaksin en 2001 apparaissaient donc comme l'aboutissement du processus de transition démocratique entamé en 1992.

Enorgueilli par sa popularité, Thaksin adopta un style populiste et arrogant qui non seulement lui aliéna durablement les classes moyennes (et supérieures), mais encore bouleversa les allégeances traditionnelles de ces dernières. Par haine de Thaksin, les classes moyennes perdirent le goût de la démocratie électorale. En 2005, elles se mobilisèrent contre le Premier ministre en réaction à des scandales de corruption, d'évasion fiscale et contre le caractère généralement autoritaire de son exercice du pouvoir. En 2006, elles exigèrent une intervention royale directe pour nommer à sa place un Premier ministre non élu⁵, avant de soutenir le coup d'État militaire de septembre.

Ainsi, en l'espace d'une dizaine d'années, les classes moyennes avaient changé d'allégeance, évoluant d'un antimilitarisme fier vers un « promilitarisme » à demi avoué. Elles forment aujourd'hui le cœur des « Chemises jaunes ». Dans le même temps, les classes les plus populaires, exclues du processus politique jusqu'à l'élection de Thaksin, avaient développé et aiguisé leur conscience politique. Elles constituent aujourd'hui le noyau des « Chemises rouges ».

Ainsi, la ligne de fracture entre les deux camps « rouges » et « jaunes » n'est pas le résultat d'une longue gestation historique mais une création *ex nihilo* du début des années 2000. La Thaïlande ne se scinda en deux camps, les partisans de Thaksin à ses opposants, que durant le second mandat de ce dernier. D'ailleurs, les plus anciennes générations de dirigeants des Chemises rouges et des Chemises jaunes partagent bien souvent une histoire commune d'activisme politique contre les régimes militaires. Mobilisés dans les manifestations antimilitaristes de 1973, côte à côte dans les camps communistes des années 1970-1980⁶, et surtout alliés dans les manifestations de 1992 contre le gouvernement militaire de Suchinda, les dirigeants des Chemises rouges et ceux des Chemises jaunes furent socialisés et politisés ensemble, des années 1970 à la fin des années 1990.

⁵ Les manifestants invoquèrent l'utilisation de l'article 7 de la Constitution sur la coutume, arguant que le rôle coutumier du monarque était de résoudre les crises par la nomination d'un Premier ministre « neutre ». Le roi refusa, dénonçant le caractère antidémocratique de cette pratique.

⁶ On estime à plusieurs milliers le nombre de Thaïlandais qui, pour fuir la dictature militaire et la persécution mise en œuvre par les milices d'extrême droite, partirent vivre dans des camps communistes clandestins établis dans la forêt, souvent durant sept à huit ans. Voir l'encadré « Portraits de leaders » in *Les Chemises rouges de Thaïlande*, E. Mérieau, Bangkok, Irasec, juillet 2013, p. 83-84.

Si aujourd’hui les Chemises jaunes, anti-Thaksin, sont davantage recrutées dans les couches bourgeoises et aristocratiques de la population quand les Chemises rouges, pro-Thaksin, sont issues en majorité des secteurs agricoles, ouvriers et du travail informel, la classification est évidemment idéal-typique : le clivage dépend avant tout des trajectoires individuelles de chacun, et coexistent souvent, au sein d’une même famille, d’une même entreprise, des Chemises rouges et des Chemises jaunes. Les deux mouvements sont en fait des coalitions de circonstances de groupes aux intérêts fréquemment divergents⁷.

Néanmoins, il est impossible de nier le caractère opérant de cette division binaire : la Thaïlande est bien aujourd’hui scindée entre Chemises rouges et Chemises jaunes. La pertinence de la division s’est par ailleurs accentuée avec le temps ; la bipolarisation est bien plus nette au vu des résultats des élections de 2011 qu’elle ne l’était aux élections de 2007⁸. Les résultats du scrutin de 2011 donnent à voir un pays coupé en deux entre un Nord pro-Thaksin et un Sud anti-Thaksin. Au centre, la capitale est également partagée entre un Nord pro-Thaksin et un Sud anti-Thaksin⁹.

Pour comprendre cette division binaire, il est nécessaire de faire un détour par « le mythe des deux démocraties¹⁰ », véritable *nomos* (principe de vision et de division) de la Thaïlande contemporaine. Ce mythe divise le pays en deux, entre une Bangkok aisée, éduquée, moderne, occidentalisée, et des masses rurales paupérisées, sans éducation et traditionalistes. Selon le mythe, les deux Thaïlande ne participeraient pas en termes équivalents à la production de l’intérêt général. En effet, lors des élections, les populations rurales choisiraient les mauvaises personnes (hommes politiques malhonnêtes) pour les mauvaises raisons (achat de votes, clientélisme) ; quant aux membres de la minorité urbaine éduquée, ils choisirraient les « gens de bien » (technocrates intègres) pour les bonnes raisons (une bonne éducation).

Or, selon le principe du suffrage universel, les votes des premiers, plus nombreux, l’emportent sur ceux des seconds. Par ailleurs, la pratique de l’achat de votes – qui correspond indéniablement à une réalité – aurait deux implications logiques. Premièrement, seules les personnes ayant suffisamment de ressources pourraient s’engager en politique, c'est-à-dire les hommes d’affaires, souvent des nouveaux riches sans éducation ayant bénéficié du boom industriel thaïlandais des années 1980-1990. Deuxièmement, les dépenses induites par la campagne seraient telles qu’un « retour sur investissement » sous forme de pots de vin une fois les élus installés au pouvoir serait inévitable. Conséquence du système, les personnes attirées par la politique seraient celles dont le dessein est uniquement de s’enrichir grâce à la corruption.

⁷ Sur les Chemises jaunes, voir Michael Nelson, “Thailand’s People’s Alliance for Democracy: From New Politics to Real political party?” in Marc Askew (ed.), *Legitimacy Crisis in Thailand*, p. 119-159, Chiang Mai, Silkworm, 2010.

⁸ Les deux partis les plus importants, le parti Pheua Thai renommé Phalang Prachachon et le Parti démocrate, qui représentent les sensibilités « rouge » et « jaune » respectivement, ont recueilli, à eux deux et à la représentation proportionnelle 67% des voix en 2007 et 83 % des voix en 2011 (source : Commission électorale).

⁹ Voir E. Mérieau, *op. cit.*, p. 55-59.

¹⁰ Anek Laothamatas, “A Tale of two Democracies: Conflicting Perceptions of Elections and Democracy in Thailand”, in R. H. Taylor (ed.), *The Politics of Elections in Southeast Asia*, New York, Woodrow Wilson Center Press, 1996, p. 201-223.

Ayant intériorisé cet argumentaire, l'élite éclairée de Bangkok s'est toujours prévalué de sa supériorité pour « corriger » les choix politiques du reste de la Thaïlande. En d'autres termes, les masses rurales élisent les gouvernements, Bangkok les renverse par des coups d'État ou de grandes manifestations de rue – souvent une alliance des deux : ce scénario s'est réalisé en 2006 et 2014.

1.2. Un conflit de légitimités

Ainsi, la crise est un conflit entre deux principes de légitimité : l'une de ces légitimités est fondée sur la morale, donnant la primauté à une bureaucratie « intègre » pour contrôler l'exercice du pouvoir politique au nom des principes de « bonne gouvernance » qui devraient encadrer, limiter le principe majoritaire ; l'autre est uniquement fondée sur le principe majoritaire et la souveraineté populaire¹¹. Dans son rapport sur la réconciliation nationale commandé par le Parlement, l'Institut du roi Prajadhipok analyse la crise en ces termes : « Le cœur du conflit réside dans l'existence, au sein de la société thaïlandaise, de conceptions divergentes de la démocratie [...]. La première met l'accent sur le processus électoral, avec un exécutif puisant sa légitimité dans la “voix de la majorité”. La seconde considère quant à elle que la “moralité et l'éthique” [d'une institution politique] doivent prévaloir sur sa représentativité. [...]»¹².

Les Chemises rouges, partisans du premier principe, considèrent le vote comme la pierre angulaire de l'exercice démocratique et condamnent toute usurpation du pouvoir par des groupes ou organes non élus – typiquement, des coups d'État militaires ou « judiciaires » ; quant aux Chemises jaunes, partisans du second principe, ils se réclament d'une légitimité libérale fondée sur la nécessité d'un fort contrôle juridictionnel du politique exercé par une Cour constitutionnelle dotée de puissantes prérogatives de sanction ainsi que par des organisations constitutionnelles indépendantes. Selon le même rapport, « Les deux parties au conflit considèrent que l'utilisation du pouvoir par l'autre partie est illégitime, par exemple, l'intervention de l'exécutif dans le travail des organisations constitutionnelles indépendantes [pour les chemises jaunes] ou le recours aux coups d'État [pour les chemises rouges]¹³ ».

La lutte pour la constitutionnalisation du rapport de force entre ces principes de légitimité constitue l'un des enjeux majeurs de la crise de transition. Dans un premier temps, la Constitution de 1997 consacrait simultanément les deux principes, et en cela répondait aux « passions » de son époque, à savoir la crainte de l'achat de votes et de la corruption d'une part, la lassitude vis-à-vis du « cercle vicieux de la politique thaïlandaise » d'autre part. Son objectif était en effet double : agir comme un remède contre l'achat de voix et la corruption et sortir du « cercle vicieux de la politique thaïlandaise ».

La première « passion » inspira la création d'institutions judiciaires et quasi judiciaires de type libéral, dont la légitimité reposait sur des caractéristiques

¹¹ Pour une modélisation du conflit politique, voir le rapport sur la réconciliation nationale du King Prajadhipok's Institute, www.kpi.ac.th [en thai], « Raigan kan wichai kan sang khwam prondong haeng chat », p. 1.

¹² King Prajadhipok's Institute, 2012, *op. cit.*, p. 1.

¹³ *Ibid.*

d'indépendance et d'expertise. La Constitution créa une Commission nationale contre la corruption, des médiateurs, une Cour constitutionnelle, une Commission électorale, une Cour des comptes ainsi qu'une Chambre spéciale au sein de la Cour pénale suprême, spécialement conçue pour traiter les affaires de corruption concernant les hommes politiques. La seconde « passion » aiguilla les rédacteurs de la Constitution vers la mise en place d'un exécutif fort reposant sur une majorité parlementaire stable, élue au suffrage universel au scrutin mixte à dominante majoritaire.

Or, à partir de l'élection de Thaksin Shinawatra en 2001, il s'avéra que les institutions ne fonctionnaient pas selon les intentions de leurs créateurs. D'une part, l'exécutif devenait trop fort, d'autre part, les institutions libérales de « bonne gouvernance », s'effaçaient devant l'exécutif. La première manifestation de cette « déformation » fut la décision très controversée prise par la Cour constitutionnelle, en 2001, d'acquitter Thaksin dans une affaire de fausse déclaration de patrimoine, dont la réalité avait été pourtant constatée auparavant par la Commission nationale contre la corruption. Un juge à la Cour constitutionnelle avait alors déclaré « Qui sommes-nous pour juger Thaksin coupable ? Il a été élu par 16 millions de Thaïlandais ? »¹⁴ : le principe majoritaire prévalait sur le principe libéral de « bonne gouvernance ».

Alors que la contestation grandissait, Thaksin prononça la dissolution du Parlement. Des élections anticipées eurent lieu en avril 2006. Ces élections furent boycottées par l'opposition. Il est fort probable que, même sans ce boycott, les élections auraient été gagnées par Thaksin. Les résultats ne furent jamais proclamés. En avril 2006, le roi réunit les juges de la Cour suprême et leur suggéra d'intervenir pour résoudre la crise. Quelques jours plus tard, les juges de la Cour constitutionnelle annulèrent les élections et s'engagèrent dans la voie de l'activisme judiciaire¹⁵. En septembre 2006, l'armée prit le pouvoir, événement facilité par le fait que, après l'annulation des élections par la Cour constitutionnelle, il n'y avait plus *de facto* de Parlement. La Constitution de 1997 se voulait le remède de deux maux, la corruption et l'instabilité politique : elle avait échoué à remplir l'un et l'autre de ces objectifs.

En ce qui concerne la Constitution intérimaire rédigée en 2006, celle-ci était animée d'une seule passion : le désir de « déthaksiniser la Thaïlande ». Des instances composées ou supervisées par de hauts fonctionnaires civils et militaires furent créées, notamment un tribunal spécial en charge des affaires concernant l'ancien Premier ministre Thaksin Shinawatra. Les objectifs furent atteints dans une certaine mesure : Thaksin, après s'être enfui à Dubai, fut condamné en 2008 par contumace à deux ans de prison ferme pour corruption.

Quant à la Constitution de 2007, elle avait pour mission de poursuivre le processus de « déthaksinisation » tout en institutionnalisant le noyau militaro-bureaucratique. Elle créait un gouvernement moins stable que celui qui pouvait résulter de l'arrangement institutionnel de 1997, soumis au veto d'une assemblée de juges, siégeant au sein des agences anticorruption et de la Cour constitutionnelle – le tout nommé par un Sénat lui-même à demi nommé par ces mêmes agences et le

¹⁴ Björn Dressel, “Thailand: Judicialization of Politics or Politicization of the Judiciary?”, in B. Dressel (ed.), *The Judicialization of Politics in Asia*, London, Routledge, 2012, p. 84.

¹⁵ E. Mérieau, “Thailand's juristocracy”, in *New Mandala*, mai 2014 (<http://asiapacific.anu.edu.au/newmandala/2014/05/17/thailands-juristocracy/>).

président de la Cour constitutionnelle. Cette nouvelle Constitution, soumise à référendum en août 2007, fut rejetée dans le Nord et le Nord-Est, mais approuvée dans le reste du pays¹⁶.

En juillet 2011, Yingluck Shinawatra devint la première femme Première ministre de l'histoire du pays. En novembre 2013, à la suite du vote d'un projet de loi d'amnistie qui aurait permis à Thaksin de rentrer en Thaïlande, Yingluck fut confrontée à de grandes manifestations à Bangkok. Comme son frère en 2006, elle décida alors de dissoudre le Parlement. L'opposition boycottait les élections, et les résultats ne furent jamais proclamés. La Cour constitutionnelle annula le scrutin, avant de démettre Yingluck de ses fonctions, pour corruption. Le vide institutionnel créé par l'absence de Parlement et de Première ministre favorisa le succès du coup d'État du 22 mai 2014.

Quant à la Constitution intérimaire de 2014 issue du coup, elle refuse tout à fait le principe des élections. Le principe de légitimité invoqué est celui de la « bonne gouvernance » libérale fusionnée avec une morale d'inspiration bouddhique. Les dispositions institutionnelles prévues par la Constitution de 2015, dont les principes sont déjà posés par la Constitution intérimaire de 2014, seront cruciales dans la mesure où elles influeront sur le jeu politique au moment charnière de la succession monarchique.

2. Une crise de succession monarchique : la question de l'institutionnalisation de la monarchie

2.1. La personnalisation de la monarchie

Jamais colonisé, le Siam se modernisa rapidement à la fin du XIX^e siècle, sous l'impulsion du roi Chulalongkorn (1868-1910), ce qui lui permit d'échapper, du moins selon l'historiographie officielle, à la colonisation. Pays tampon entre l'Empire britannique incluant la Birmanie et les possessions françaises en Indochine, le Siam subit néanmoins de nombreuses humiliations face aux Occidentaux à la fin du même XIX^e siècle¹⁷. Le complexe d'infériorité qui en résulta incita le roi à envoyer ses meilleurs étudiants en Europe pour y apprendre les techniques propres à « occidentaliser » le Siam.

En 1920, certains de ces étudiants créèrent, à Paris, l'Association des étudiants thaïlandais en France, et commencèrent à planifier le renversement de la monarchie absolue. En 1932, quelques années après leur retour au Siam, ils mirent un terme, à l'aide d'une centaine d'hommes dont la moitié de militaires, à la monarchie absolue de Prajadhipok, Rama VII (roi de 1925 à 1935). Le juriste Pridi Banomyong, docteur en droit de l'Université de Paris et fondateur de l'association citée *supra*, rédigea la première Constitution du Siam. Ce coup d'État fondateur allait conduire, à partir de l'abdication du roi, en 1935, à une succession de gouvernements militaires.

¹⁶ La Constitution fut approuvée par 57,2% des suffrages.

¹⁷ Le traité de Bowring signé en 1855 avec les Britanniques fut le premier traité à introduire une clause d'extraterritorialité, par lequel le Siam laissait s'exercer sur son territoire l'autorité du Royaume-Uni en matière judiciaire pour des affaires impliquant des ressortissants britanniques. Une dizaine d'autres traités d'extraterritorialité furent conclus avec d'autres pays occidentaux.

Après la désignation d'un successeur au trône en la personne d'Ananda Mahidol¹⁸, résidant à Lausanne, la famille royale rentra au Siam pour se couler dans le moule d'une monarchie cérémoniale de type anglais. Se produisit alors un drame qui ébranla le palais royal. Cet événement eut pour effet paradoxal de restaurer aux yeux du peuple une part du prestige royal perdu depuis le règne de Rama V (1868-1910). En 1946, le jeune Ananda Mahidol, le roi Rama VIII, fut retrouvé mort dans sa chambre, atteint d'une balle de pistolet à la tête, sans que les circonstances de ce décès n'aient jamais été réellement éclaircies, ce qui a depuis nourri toutes sortes d'hypothèses¹⁹. Son frère cadet, le jeune Bhumipol, fut alors proclamé roi et de 1946 à 1957, il participa à la lente reconstruction de l'institution monarchique.

Cette reconstruction connut une impulsion déterminante en 1957, lorsque la monarchie thaïlandaise se trouva érigée au centre de la stratégie américaine de *containment* (d'endiguement du communisme) en Asie du Sud-Est. Le maréchal Sarit Thanarat, arrivé au pouvoir par un coup d'État en 1957, en devint le pilier, jetant les bases d'une alliance pérenne entre la monarchie et l'armée. Les rites royaux furent réinventés, le vocabulaire royal restauré. La monarchie, grâce à la création de nouvelles sources de revenus²⁰, reprit ses activités de patronage des familles de l'aristocratie et lança de grands projets de développement rural avec l'armée. Le prestige royal s'agrandit à la mesure de ses ressources : au début du XXI^e siècle, le roi Bhumipol devint, selon *Forbes*, le monarque le plus riche du monde.

Figure unificatrice du royaume, le roi incarne à la fois la continuité de l'État, en dépit d'une instabilité politique caractérisée par de fréquents coups d'État et changements de Constitution, ainsi que l'unité de la nation. Un culte de la personnalité très efficace lui est voué. Dès lors, l'imminence de la succession pose la question de la survie de l'institution au-delà de la personne qui l'a construite puis incarnée.

Âgé de 87 ans, le roi Bhumipol, a effectué de longs séjours à l'hôpital depuis 2009. Avec la reine Sirikit, dont l'état de santé est également critique, il eut quatre enfants : trois filles et un fils. Ce fils unique, Vajiralongkorn, fut désigné prince héritier par le roi en 1972.

Depuis la loi du Palais de 1924, la succession est fondée sur le principe du *rex designatus*. Le roi choisit lui-même l'héritier au trône, qui doit être un homme. En 1932, cette loi fut intégrée à la première Constitution du pays. Elle fut ensuite reprise dans les Constitutions suivantes jusqu'à ce jour. En 1978, une exception fut codifiée dans la Constitution : en cas de vacance du trône, si le roi n'a pas désigné son successeur, le Conseil privé du roi désigne alors un membre de la famille royale, prince ou princesse, pour lui succéder, et le présente au Parlement pour approbation.

Malgré la clarté de ces arrangements, de nombreuses théories du complot se sont épanouies à la faveur de la crise de succession. D'aucuns évoquent un conflit au

¹⁸ Pour plus de détails, voir Paul Handley, 2006, *The King Never Smiles*, New Haven, Connecticut, Yale University Press, p. 54 et s.

¹⁹ Deux hommes furent néanmoins exécutés en 1995 pour régicide. Voir P. Handley, *op. cit.*, p. 76 et s.

²⁰ La monarchie distribua titres et honneurs en échange de donations de la part de l'élite économique, souvent sino-thaïlandaise, du royaume. Voir P. Handley, *op. cit.*, p. 130 et s.

sein du Palais entre la reine et le roi, entre le prince Vajiralongkorn et la princesse Sirindhorn²¹. Dans les deux cas, Sirindhorn serait dépeinte en concurrente de son frère. D'autres rumeurs mentionnent la possibilité d'une régence de la princesse en attendant la majorité d'un des fils du prince. S'il est difficile de distinguer la spéculation des faits, ces rumeurs sont néanmoins intéressantes par l'impact qu'elles ont sur la population, et notamment sur la mobilisation des Chemises rouges et des Chemises jaunes.

Au cours de sa vie, le prince s'est marié trois fois, mais de ces unions il ne produisit pas de prince héritier incontestable. De sa première union, il eut une fille ; de sa seconde union, quatre fils qu'il répudia²² et une fille. De sa troisième union naquit en 2005 un fils, Dipangkorn, autiste. Néanmoins tout porte à croire qu'il est déjà le père d'un enfant conçu avec celle qui pourrait devenir sa quatrième épouse - après l'officialisation de son divorce d'avec sa troisième femme, Sirasmi, en décembre 2014²³. Ainsi, dans cette nouvelle configuration, si le prince succède au roi, la pérennité de la dynastie Chakri semblerait assurée. Mais la popularité de Vajiralongkorn est faible, et ce pour trois raisons.

Premièrement, la monarchie thaïlandaise s'est construite sur le mythe selon lequel le monarque est un *chakravatin*, un souverain idéal universel qui règne selon le *dhamma*, la vertu bouddhique. Les rois doivent observer dix règles de vertu bouddhique en accord avec le *thosapith rajadham* et la *dhammaracha*²⁴. Or, le prince a démontré en plusieurs occasions son manque de vertu bouddhique royale. Plus généralement, son attitude aux antipodes du *dhamma* contraste largement avec celle de son père, figure incarnant la *dhammaracha*.

Deuxièmement, le choix de sa troisième épouse en 2001 fut très controversé. La princesse Sirirasmi, d'origine modeste, fut l'objet de rumeurs persistantes concernant son passé incompatible avec les vertus du bouddhisme. Néanmoins, le fait que le prince ait décidé de l'écartier indique une volonté princière de restaurer sa légitimité.

Enfin, les liens supposés entre le prince et l'ancien Premier ministre Thaksin Shinawatra posent un problème aux anti-Thaksin, qui voient là la perspective d'un changement total de paradigme du pouvoir en Thaïlande, une rupture complète avec la tradition, le chaos. Selon la cosmogonie bouddhique, le bonheur d'un peuple dépend des vertus religieuses de ses dirigeants, le *barami* et le *dhamma*. Or, Thaksin et le prince sont tous deux des incarnations de la domination de la passion sur la vertu. Les anti-Thaksin redoutent cette alliance en vertu de laquelle les deux hommes pourraient, sur le modèle de l'alliance entre le dictateur Sarit Thanarat et le

²¹ Andrew Mc Gregor Marshall, *A Kingdom in Crisis*, Londres, Zed, 2014.

²² En 1996, le prince héritier « destitua » son épouse et interdit à ses enfants d'utiliser les titres royaux. Alors étudiants à Londres, les fils du prince vivent aujourd'hui aux États-Unis.

²³ Une déclaration datée du 11 décembre 2014 et publiée dans *La Gazette royale* annonce la « démission » de Sirirasmi de la famille royale.

²⁴ 1) *dana* : donner sans conditions (chooses, savoir, pardon) ; 2) *sila* : préserver une bonne conduite et respecter la loi ; 3) *pariccaga* : se sacrifier pour la bonne cause ; 4) *ajava* : loyauté, sincérité, honnêteté ; 5) *maddava* : pratiquer la gentillesse et l'ouverture d'esprit ; 6) *tapa* : pratiquer la diligence dans l'exercice des fonctions royales ; 7) *akkodha* : faire montre de tempérance, absence de colère ; 8) *avihimsa* : s'abstenir de faire souffrir/nuire à autrui ; 9) *khanti* : être patient et maîtriser ses émotions, la cupidité, la colère, l'ignorance ; 10) *avirodhana* : être juste.

roi Bhumipol en 1957, devenir les deux piliers d'une Thaïlande construite à leur image – une Thaïlande dégagée de ses référents bouddhiques.

2.2. Amnisties et réconciliation entre élites

Pour les élites, la question d'un pacte entre le prince et Thaksin est fondamentale pour d'autres raisons : à court terme, il leur faut élaborer des stratégies d'alliance efficaces sur le long terme. C'est toute la *network monarchy* qui devra se reconstituer autour du nouveau roi après la mort de Bhumipol, sauf si ce réseau parvient à se pérenniser en s'institutionnalisant avant la succession. En effet, depuis la rénovation de la monarchie et la personnalisation de cette institution, les élites militaro-bureaucratiques utilisent non pas des mécanismes institutionnels mais leurs liens supposés avec le monarque pour construire leur légitimité. En dehors de l'entourage royal et des membres de la famille royale, les hauts fonctionnaires et l'armée disposent d'un accès privilégié à l'entourage du monarque. Cette relation leur permet de « *pheung barami* » ou « *ang barami* » ce qui signifie « emprunter la vertu bouddhique » du roi. Ils peuvent ainsi exercer une influence informelle à des fins politiques.

Or, si le nouveau monarque n'a que peu de *barami*, les élites militaro-bureaucratiques devront trouver un autre moyen de construire leur légitimité. Certaines de n'être pas, du moins dans un avenir proche, légitimées par le suffrage universel et le principe majoritaire, ces élites doivent pérenniser leurs mécanismes de domination et de reproduction. C'est tout l'enjeu du processus actuel de rédaction constitutionnelle, de nominations et de purges menées au sein de l'État.

Thaksin a plusieurs fois fait allusion à l'existence de pactes avec le Palais, les militaires et la bureaucratie. Néanmoins, s'il est certain que de tels pactes ont existé, aucun n'aboutit à l'amnistie de Thaksin. Dès l'élection de Yingluck, en 2011, la question de l'amnistie de ce dernier en échange d'une amnistie pour les militaires fut au centre des préoccupations. Une première tentative fut effectuée en 2012, mais elle fut avortée. Thaksin déclara alors à ses partisans, par vidéoconférence, qu'il était victime d'un piège²⁵. En novembre 2013, une seconde loi d'amnistie fut votée en une nuit. Le lendemain, la foule se pressait à Bangkok pour exiger son retrait. La loi fut immédiatement retirée, mais la mobilisation déboucha sur le renversement du gouvernement de Yingluck en 2014. Après le coup d'État, l'un des sous-comités de rédaction constitutionnelle évoqua à nouveau la possibilité d'une amnistie couvrant les actes perpétrés dans le cadre de la crise politique de 2005 à 2014. Cette idée fut immédiatement rejetée, et si la réconciliation nationale est l'un des objectifs de la junte, elle repose davantage sur une entreprise de restauration d'un « moule identitaire » strict que sur une prise en compte du pluralisme de la société thaïlandaise.

3. Une crise de recomposition identitaire

3.1. La remise en cause de la *thainess*

²⁵ E. Mérieau, « Amnisties et réconciliation nationale en Thaïlande », *Péninsules*, vol. 66, décembre 2013.

L'histoire officielle thaïlandaise repose sur des mythes fondateurs. Ces mythes, réinventés en permanence, sont le socle identitaire de la nation thaïlandaise. Produits par l'État à des fins d'autolégitimation, ils reposent sur l'idée de la *thainess*. Au lendemain du coup d'État du 22 mai 2014, l'une des premières mesures du général Prayuth Chan-ocha fut d'intégrer aux cursus scolaires les douze valeurs de la *thainess*, mesure exprimant un retour aux valeurs bouddhiques traditionnelles²⁶.

Le concept de *thainess* exprime avant tout la fierté d'être Thaïlandais. Cette fierté puise sa justification dans l'exceptionnalisme thaïlandais, lié à l'action de ses rois. Le discours sur la *thainess* fut développé par des idéologues de la monarchie absolue, au premier rang desquels les princes Dhani Nivat (1885-1974) et Rajanuphap (1862-1943). Ils furent mobilisés dès la fin du XIX^e siècle pour créer, à destination des Thaïlandais, une doctrine faisant découler la supériorité du Siam sur les autres nations du maintien d'un ordre social fondamentalement inégalitaire au sommet duquel se situait l'absolutisme royal.

À l'avènement de la monarchie constitutionnelle, en 1932, un autre intellectuel, le prince Wan Waithayakon (1891-1976) fut chargé de traduire en siamois les termes étrangers relatifs à la modernité politique, notamment « constitution », d'abord objets d'emprunts directs à l'anglais. Ainsi, l'aristocratie s'empressait de « thaïfier » les concepts politiques potentiellement émancipateurs pour ainsi maîtriser la trajectoire d'une transition politique qui ne devait pas bouleverser l'ordre social.

C'est à partir des années 1930 que la « thaïfication » connut une impulsion significative. Le général Phibunsongkhram, Premier ministre de 1938 à 1957, connu pour son admiration du modèle fasciste italien, grand nationaliste, abandonna en 1939 le nom de Siam pour celui de Thaïlande, sur la proposition de son idéologue de la *thainess*, Luang Wichit Wattakan (1898-1966).

C'est finalement sous la plume de l'intellectuel Kukrit Pramoj (1911-1995) que la *thainess* fut redéfinie pour justifier un « mode de gouvernance proprement thaï », la dictature militaire. Comme ses prédécesseurs, ce grand aristocrate définissait une *thainess* fondée sur le respect par chacun des attitudes prescrites par son rang dans la société, hiérarchie sociale qui garantissait « l'ordre, la stabilité, la paix, et la prospérité » et dans le même temps légitimait le régime du général Sarit Thanarat (1957-1963). Kukrit Pramoj écrivait : « Pour moi, ce qui est authentiquement thaï c'est le cœur thaï, qui est resté identique depuis les temps anciens. Nous sommes toujours d'authentiques Thaïs... et je pense que les relations entre les Thaïs restent également constantes. La plupart d'entre nous qui sommes d'authentiques Thaïs sommes loyaux envers le roi, respectons nos parents et enseignants, sommes conscients des principes de séiorité qui imposent que les enfants doivent respect à leurs parents, quand les parents sont généreux envers les enfants. Ces relations

²⁶ 1) Amour de la nation, de la religion et de la monarchie ; 2) Honnêteté, sens du sacrifice, patience et bonnes intentions envers la collectivité ; 3) Gratitude envers les parents, les dirigeants et les enseignants ; 4) Persévérance dans l'apprentissage ; 5) Préservation de notre belle culture thaïlandaise ; 6) Moralité, loyauté, bonnes intentions et partage ; 7) Correcte compréhension de la démocratie avec le roi comme chef d'État ; 8) Discipline, respect pour la loi et la hiérarchie sociale ; 9) Application, dans ses actes et ses pensées, des principes recommandés par le roi ; 10) Application des principes de l'économie de suffisance telle que recommandée par le roi ; 11) Force physique et mentale contre les bas instincts et la cupidité ; 12) Attachement au bien national au détriment des intérêts particuliers.

sont des relations saines, des relations thaïes. Je pense que, où que les Thaïs se rencontrent, ce type de relation s'épanouit, et nous rappelle que nous sommes différents des autres, et sommes bien supérieurs²⁷ ».

La hiérarchie sociale dont il est question se fonde sur l'ethnie (thaïe ou non thaïe), la distance géographique par rapport au Palais (centre et périphérie, peuple des plaines ou des plateaux et montagnes), la distance sociale par rapport à la monarchie (présence/absence de liens de parenté – ou de titres de noblesse). Le bouddhisme, notamment la loi du karma²⁸, rendait cette hiérarchie juste et harmonieuse. La personne du roi incarnait cette hiérarchie sociale dont celui-ci était le garant. Pour autant, cet ordre social fondamentalement inégalitaire valorisé par la *thainess* ne devait pas être antagoniste de la notion de démocratie. Cette dernière allait dès lors subir des ajustements.

Ainsi, l'histoire du royaume allait être réécrite pour se confondre avec l'histoire exceptionnelle de ses rois, qui devenaient les agents d'une modernisation et d'une démocratisation linéaires. Selon ces mythes, la Thaïlande devint une démocratie grâce à la bienveillance du roi Prajadhipok, qui octroya aux Siamois leur première Constitution en 1932 ; hélas, les Thaïlandais n'étant pas prêts pour la démocratie, le chaos s'ensuivit ; le roi Bhumipol, gardien de la démocratie, protégea son peuple du communisme en incarnant une « démocratie à la thaïlandaise » paternaliste. Ainsi, la *thainess* est un nationalisme qui repose sur le mythe d'une monarchie démocratique. Kukrit Pramoj a d'ailleurs fait de Ramkhamhaeng (roi de Sukhothai, première principauté siamoise), qui a vécu au XIII^e siècle, le fondateur de la démocratie et du constitutionnalisme au Siam²⁹ !

3.2. La révision croissante du rôle historique de la monarchie

Lorsque ces mythes fondateurs sont ébranlés, la légitimité du régime militaro-bureaucratique thaïlandais est remise en cause. C'est pourquoi ces mythes sont constitutionnalisés ; et toute remise en cause du mythe est criminalisée.

Les constitutions thaïlandaises définissent la Thaïlande comme une démocratie fondamentalement différente et unique, une « démocratie avec le roi comme chef d'État ». La Constitution de 2014, qui établit des règles auxquelles la Constitution de 2015 ne pourra déroger, mentionne que « la forme d'administration [de la Thaïlande] est un système démocratique de gouvernement avec le roi comme chef

²⁷ M. R. Kukrit Pramoj, *Thai (boran) neramit* [(Ancient) Thai's Creations]. In *Kukrit thok muangthai* [Kukrit Discusses Thailand], p. 266-267

²⁸ Pour les Thaïlandais, le karma est l'ensemble des mérites (bun) et des démerites (bap) accumulés par une personne dans sa vie présente et dans ses vies antérieures. De ces stocks de mérites ou de démerites dépendent le statut social. Une personne ayant accumulé de nombreux mérites (par des bonnes actions notamment des donations religieuses) a du "barami", c'est à dire du pouvoir, dont la matérialité se mesure par le nombre d'"inférieurs" en dépendance et la richesse financière. Ainsi la puissance et la richesse des uns, la soumission et la pauvreté des autres, sont justifiées : ces inégalités reflètent un simple différentiel dans l'accumulation antérieure de mérites.

²⁹ Cet argument reposait sur l'exégèse d'inscriptions datant de l'époque de Sukhothai et attribuées (à tort ?) au roi Ramkhamhaeng en personne. L'une de ces inscriptions mentionnait qu'une cloche placée à l'entrée du palais était mise à disposition des sujets. En cas de litige ou de grief, ceux-ci faisaient sonner la cloche et le roi tranchait le litige ou écoutait le grief. Selon Kukrit Pramoj, ces inscriptions formaient la Constitution du royaume ; elles étaient la preuve de l'existence d'une démocratie au Siam au XIII^e siècle.

d'État »³⁰. Cette mention d'un « système démocratique », présente dans toutes les Constitutions du royaume depuis 1932, a connu de notables inflexions au cours de l'histoire.

La formule « la forme d'administration est un système démocratique de gouvernement avec le roi comme chef d'État » date de la Constitution de 1991, issue du coup d'État de la même année. À cette époque, elle transformait en locution une phrase transitive affirmant, à partir de la Constitution de 1947 (résultant du coup d'État de la même année), que « le système démocratique de gouvernement possède un roi comme chef d'État ». Dans le texte constitutionnel de 1932, le royaume était tout simplement défini comme « une démocratie ».

La formule reprise dans la Constitution intérimaire de 2014 signifie que la démocratie occidentale n'est pas appropriée pour le royaume, qu'à cette dernière est préférée une démocratie proprement autochtone définie par le paternalisme de son « roi comme chef d'État ».

Pour empêcher que ce mythe ne se fissure sous l'effet de la discussion et du débat public, la loi de lèse-majesté ou article 112 du Code pénal thaïlandais punit toute « insulte ou menace envers le roi, la reine, le prince héritier ou le régent » à une peine allant de trois à quinze ans de prison. Une utilisation extensive de la loi condamne tout « révisionnisme historique » ne plaçant pas la monarchie au cœur du processus de démocratisation voire l'impliquant dans des manœuvres politiques antidémocratiques. La loi s'applique également à tout refus de manifester de l'amour pour le roi. Ainsi, exprimer, à l'écrit ou à l'oral, l'idée « je n'aime pas le roi », est puni d'une peine de trois à quinze ans de prison. Tout individu peut porter plainte contre un ami, un voisin, un membre de sa famille, pour des paroles prononcées dans une enceinte privée. Le port de vêtements noirs (et non de couleur jaune, celle-ci étant dédiée au roi, né un lundi, jour de la semaine auquel est associée cette couleur dans la culture thaïlandaise) le jour de l'anniversaire du roi fut également sanctionné par la loi de lèse-majesté³¹.

Depuis 2006, les affaires de lèse-majesté se sont multipliées. Contre cette utilisation massive de la loi, en 2010, un groupe de juristes de l'université Thammasat, du nom de Nittirat³² proposa une réforme de l'article 112³³. Si cette initiative réussit à réunir les 40 000 signatures requises pour un projet de loi d'initiative populaire, le projet ne fut jamais débattu à l'Assemblée. Cette proposition de réforme déchaîna les passions, à tel point que l'un des membres de Nittirat fut agressé par des royalistes

³⁰ Selon l'article 2 de la Constitution de 2014 : “*prathet thai mi kan pokkrong rabop prachatipatai an mi phramahakasat song pen pramuk*”.

³¹ Le 8 décembre 2014, Aree K. fit l'objet d'une plainte pour lèse-majesté pour avoir posté une photo d'elle vêtue de noir sur son profil Facebook la veille de l'anniversaire du roi. L'affaire est au stade de l'enquête.

³² Le nom Nittirat est un jeu de mots entre *nittirat* qui signifie « État de droit » et la contraction de *nittirasadorn*, la science juridique pour le peuple. Le nom évoque le *khanarat*, contraction de Khana Rassadorn, le Parti du peuple, qui mena la révolution de 1932 contre la monarchie absolue.

³³ Le groupe proposait notamment de restreindre la possibilité de porter plainte pour lèse-majesté aux seuls représentants du Bureau royal et non à tout particulier, comme autorisé par la loi en son état actuel, ou encore de réduire les peines de prison.

dans le parking de son université³⁴. En effet, comme l'illustre une lettre anonyme qui leur a été adressée, la proposition des juristes fut perçue comme une attaque directe contre le roi : « N'êtes-vous donc pas Thaïs pour agir ainsi ? Vous nous êtes envoyés tout droit de l'enfer ! Le roi a sauvé notre nation, qui serait déjà communiste s'il n'avait été là pour nous en préserver. Croyez-vous que vous pourriez cracher vos mots ingrats pour notre Père si nous étions en pays communiste ? Croyez-vous que votre vie serait ainsi ? Puisque vous venez de l'enfer, retournez-y !³⁵ ».

Critiquer la monarchie revient à critiquer le mythe fondateur de la Thaïlande et à s'exclure de la communauté définie par le cadre strict de la *thainess*. Or, depuis le coup d'État de 2006, l'histoire officielle de la Thaïlande fut graduellement mais irréversiblement remise en cause. Cette remise en cause, entamée par des hommes politiques mais aussi par des universitaires thaïlandais et étrangers, fut popularisée à travers la multiplication des médias, radios communautaires, chaînes de télévision satellites et réseaux sociaux. Une histoire dissidente de la Thaïlande fit son apparition, mettant en relief les faiblesses des monarques et les tâtonnements de leurs actions souvent liberticides. Constituant un véritable séisme, le lien entre démocratie et monarchie fut rompu. Des études avancèrent que le roi Prajadhipok n'avait pas « donné » au peuple sa première Constitution, et que le roi Bhumipol n'était pas démocrate, ou alors, de façon contingente.

Cette relecture « révisionniste » du rôle de la monarchie dans l'histoire politique du pays a un nom : l'illumination (*ta sawang*). Les Chemises rouges ont même désigné leur « jour d'illumination nationale » le 13 octobre 2008 : il s'agit du jour où l'institution a manifesté sa prise de position dans le conflit en faveur des Chemises jaunes. Ce jour-là, la reine Sirikit présida la cérémonie de crémation d'une manifestante appartenant aux Chemises jaunes. Cette action mena de nombreux Thaïlandais à se détourner du mythe de la neutralité de l'institution monarchique. Un t-shirt devint populaire, sur lequel on pouvait lire « J'aimais » [le roi] (*khey rak*). De même, en 2010, lors de la répression contre les Chemises rouges qui fit 90 morts et environ 2 000 blessés, l'absence d'intervention du monarque fut remarquée : le mythe du roi comme arbitre suprême de la Nation perdait encore de ses adeptes. On vit apparaître, pour la première fois dans l'histoire de la Thaïlande, des graffitis antimonarchistes sur les murs de Bangkok³⁶.

4. Conclusion : la résilience du régime militaro-bureaucratique thaïlandais

La Thaïlande traverse une profonde crise, qui vient ébranler les fondements mythiques de l'État. Par la remise en cause de l'histoire officielle royaliste de la Thaïlande, la contestation de la *thainess* est sûrement la menace la plus sérieuse pesant sur le noyau militaro-bureaucratique. Ce régime reposait jusqu'alors sur la croyance de la population en ces mythes fondateurs, dont découlait l'amour porté à

³⁴ Le 29 février 2012, Vorajet Pakeerat reçut des coups au visage. Il fut transféré à l'hôpital et traité pour blessures légères. Les auteurs de l'agression, des jumeaux, affirmant avoir agi à leur compte, se rendirent à la police le lendemain des faits.

³⁵ Lettre anonyme envoyée à Nittirat en juin 2012 et lue sur scène à l'occasion de la conférence de fermeture de la campagne contre l'article 112, le 27 juin 2012.

³⁶ Voir Serhat Unaldi, "Working towards the monarchy and its discontents: Anti-royal graffiti in downtown Bangkok", *Journal of Contemporary Asia*, 44:3, p. 377-403, octobre 2013.

la personne du roi, qui les incarnait – amour que les élites militaro-bureaucratiques détournaient à leur profit grâce à la procédure du « *pheung barami* ».

Anticipant la perte de leurs modes traditionnels d'exercice du pouvoir reposant sur le *barami*, les agents du noyau militaro-bureaucratique s'efforcent d'institutionnaliser leur pouvoir, en réalisant des coups d'État suivis de Constitutions qui pérennissent leur statut. Ainsi, il est à prévoir que le cadre institutionnel qui émerge du coup de 2014 soit très favorable aux élites militaro-bureaucratiques au détriment du politique. La Constitution de 2015 promet d'utiliser en les déformant des mécanismes institutionnels de type libéral pour continuer à institutionnaliser le contrôle du politique par l'appareil militaro-bureaucratique. L'enjeu de cette crise est la préservation du rôle politique des militaires et de la bureaucratie dans la Thaïlande post-Bhumipol.

Bibliographie complémentaire

Michael K. Connors, "Article of Faith: The Failure of Royal Liberalism in Thailand", *Journal of contemporary Asia*, vol. 38, n° 1, February 2008, p. 143-165.

Michel Dobry, 2009, *Sociologie des crises politiques*, Paris, Presses de la FNSP.

Thanapol Eawsakul (dir.), 2007, *Rattaprahan 19 kanya : rattaprahan phuea rabob prachatipatai an mi pramahakasat pen pramuk* [Le coup d'État du 19 septembre, coup d'État pour le système démocratique avec le roi comme chef d'État], Bangkok, Samesky books.

Kevin Hewison, 2010, "Thailand's conservative democratization", in Chu Yin-Wah and Wong Siu-lun (eds.), *East Asia's New Democracies, Deepening, Reversal, Non-liberal Alternatives*, New York, Routledge.

Soren Ivarsson and Lotte Isager (ed.), 2010, *Saying the Unsayable, Monarchy and Democracy in Thailand*, Copenhagen, NIAS.

Somsak Jiemteerasakul, 2001, *Prawathisat thi pheung sang* [L'histoire qui vient d'être écrite], Bangkok, Openbooks.

King Prajadhipok's Institute, 2006, *Anniversary of 60th year of Accession to the Throne Years of Thai Politics*, Nonthaburi, KPI.

Juan Linz, 2000, *Régimes totalitaires et autoritaires*, Paris, Armand Colin.

Michael Nelson, 2006, "Political turmoil in Thailand: Thaksin, Protests, Elections, and the King", *Eastasia.at*, vol. 5, n° 1, 1-22.

Michael Nelson, 2007, "Thaksin overthrown: Thailand's 'well-intentioned' coup of September 19 2006", *Eastasia.at*, vol. 6, n° 1, 1-16.

Niyom Rathamarit (ed.), 2006, *Eyes on Thai Democracy*, KPI Yearbook 3, Nonthaburi, KPI, 326 p.

Piyabutr Saengkannokul, 2007, *Prarachaamnat ongkamontri lae phu mi barami nok rattathamanoon* [Royal Power, Privy Council, and Charismatic Persons outside the Constitution], Bangkok, Openbooks.

Piyabutr Saengkannokul, 2009, *Nai phraboromaphitai prachatipatai lae tulakan* [In the name of the King, Democracy and the Judiciary], Bangkok, Openbooks.

Saichon Sattayanurak, 2002, *Chat thai lae khwampenthai doy Luang Wichit Wattakarn* [La nation

thaïe et la “thainess” par Luang Wichit Wathakhan], Bangkok, Matichon.

Saichon Sattayanurak, 2007, *Kukrit kap pradithtam « khwampenthalai »* [Kukrit et l'invention de la Thainess], Bangkok, Matichon, vol. 1 et 2.

Woothisan Tanchai (ed), 2007, *Exploring the 2007 Constitution, KPI Yearbook 4*, Nonthaburi, KPI, 246 p.

Bowornsak Uwanno, 2006, *Principles of a Righteous King and the King of Thailand*, Bangkok, Chulalongkorn

Bowornsak Uwanno, 2009, *Economic crisis and political crisis in Thailand: Past and Present*, Nonthaburi, KPI

David Wyatt, 1982, *A History of Thailand*. New Haven, CT, Yale University Press.

Déjà publié sur la Thaïlande

■ La Thaïlande en 2010 : détours vers la démocratie ?

Sophie Boisseau du Rocher

Édition 2011-2012, collection « Mondes émergents »

■ La Thaïlande en 2009 : le retour à la stabilité ?

Sophie Boisseau du Rocher

Édition 2009, collection « Mondes émergents »